

## **Q&R sur les subventions offertes par l'OSI/IDEE**

*Quels sont les types de projets/d'initiatives qui rempliront les conditions donnant droit à des subventions de l'OSI/IDEE?*

De petites subventions seront accordées aux communautés qui, animées d'une énergie et d'une motivation intérieures, veulent placer l'éducation et les écoles locales au coeur de la collaboration municipale entre des partenaires publics et privés, comme les autorités locales, les organisations d'immigrés, les écoles, les ONG de minorités et majorités et les groupes d'activistes. Ces petites subventions visent à offrir des possibilités de financement supplémentaires aux initiatives retenues et conformes aux objectifs d'IDEE (Intégration et Diversité dans l'Education en Europe).

Nous recherchons des initiatives qui:

- abordent l'intégration et la diversité dans l'éducation de façon innovatrice;
- encouragent la justice et l'égalité dans l'éducation;
- réunissent des acteurs sociaux qui jusqu'à présent n'ont pas collaboré;
- sensibilisent la communauté aux problèmes particuliers qui la touchent en matière d'éducation;
- se battent pour un point particulier au niveau national.

*Quels sont les types d'organisations qui peuvent faire une demande de subvention?*

Les autorités locales, les organisations de sociétés civiles, les associations de parents d'élèves, les organisations d'immigrés ou les coalitions d'acteurs qui ont une grande expertise professionnelle, un partenariat bien établi et qui sont capables de réunir des protagonistes clés.

Toute organisation qui recherche une subvention devra être disposée à partager des informations, développer des réseaux sociaux professionnels et établir un lien entre la bonne pratique et la recherche et la prise de décisions.

*Quel sera le montant de la subvention de l'OSI/IDEE?*

Les subventions de l'OSI/IDEE visent à offrir une possibilité de financement supplémentaire aux initiatives retenues de façon qu'elles puissent développer leur pratique pour l'amener à un niveau de politique. La valeur moyenne d'une subvention sera de 15 000 euros pour des activités qui pourraient débiter en automne 2009 et qui dureraient entre 12 et 18 mois.

*Selon quel processus les communautés et initiatives seront-elles sélectionnées et comment sera-t-il donné suite aux lettres d'intérêt?*

Les lettres d'intérêt serviront à: a) identifier les partenaires intéressés et les initiatives éventuels, b) entamer un dialogue avec les parties intéressées et c) identifier les points clés à un niveau local en vue de recommandations ultérieures.

Nous confirmerons que nous avons reçu votre lettre d'intérêt. Nous examinerons toutes les demandes et y donnerons suite par lettre et téléphone. Nous organiserons également des visites sur place pour rencontrer les partenaires éventuels en vue d'approfondir les idées présentées dans les lettres d'intérêt et de les développer.

Ensuite, les communautés seront invitées à soumettre une proposition de projet plus détaillée en vue d'obtenir une subvention de l'OSI/IDEE. Nous étudierons ces propositions de projet dans le courant de l'été afin que les projets retenus puissent être lancés dès septembre 2009.

*Quel autre soutien l'OSI offrira-t-elle?*

L'OSI/IDEE espère également développer un programme touchant aux types d'activités suivants:

- interaction et collaboration avec d'autres projets de ce type dans d'autres régions d'Europe
- développement de campagnes nationales
- création de coalitions
- recommandations au niveau de l'UE
- mise en évidence de bonnes pratiques
- évaluation et recherche en collaboration